

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 2 avril 2013 à 13 h 30 en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane.

Présences :

M^{me} Victoire Marin, maire de Grosses-Roches
MM. Claude Canuel, maire de Matane
Pierre Thibodeau, préfet et maire de Saint-Ulric
Yvon Tremblay, maire de Saint-Léandre
Roger Vaillancourt, maire de Saint-René-de-Matane

La séance est tenue sous la présidence du préfet, monsieur Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
 - 2- Adoption de l'ordre du jour;
 - 3- Édifice de La Matanie :
 - 3.1 Soumission travaux aménagement local de rangement;
 - 3.2 Paiement du contrat d'entretien de l'ascenseur avec Otis Canada inc. – 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;
 - 3.3 Autorisation paiement de taxes pour 2012 et 2013 – *radiation du rôle d'un locataire ou occupant (174.10)*;
 - 4- Politiques de la MRC de La Matanie :
 - 4.1 Politique d'écriture de journal général;
 - 4.2 Politique d'utilisation des véhicules;
 - 4.3 Politique d'utilisation des biens informatiques et de gestion des échanges électroniques d'informations;
 - 5- Dossier – Projet éolien régional BSL;
 - 6- Dossier – Aires protégées;
 - 7- Dossier – Élection du préfet au suffrage universel
 - 8- Période de questions;
 - 9- Varia;
 - 10- Fermeture de la séance.
-

RÉSOLUTION 233-04-13

VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif sont tous présents, forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant « Contrat XEROX pour le SRSI » au point Varia et en laissant celui-ci ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le préfet et la directrice générale informent les membres de la signature de l'entente MRC-CLD 2012-2014.

RÉSOLUTION 234-04-13

ÉDIFICE DE LA MATANIE – SOUMISSION TRAVAUX AMÉNAGEMENT LOCAL DE RANGEMENT

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'aménager des étagères dans le rangement du sous-sol pour organiser le rangement de boîtes de documents;

CONSIDÉRANT QUE des démarches ont été faites auprès de deux fournisseurs :

Fournisseurs	Matériel	Prix (installation et transport compris)
Ébénisterie B. Coulombe	Modules MDF brut ¾"	12 000,00 \$ plus taxes
Richard & Cie	Modules en métal fermés et soudés	7 708,09 \$ plus taxes

CONSIDÉRANT la proposition de Richard & Cie, distributeur industriel pour la fourniture du matériel (montants, sabots, tablettes, entretoises, diviseurs), les frais d'installation par deux (2) hommes et le transport à partir de Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte la soumission Richard & Cie au montant de 7 708,09 \$ avant taxes, incluant les frais d'installation de 1 900 \$ et de transport de 220 \$ et que les frais d'achat soient imputés au surplus cumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 235-04-13

ÉDIFICE DE LA MATANIE – CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AVEC OTIS CANADA INC. – PAIEMENT PÉRIODE 1^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014

CONSIDÉRANT la résolution numéro 173-03-11 entérinant le renouvellement du contrat d'entretien avec la compagnie Otis Canada inc. pour l'entretien de l'ascenseur de l'Édifice de La Matanie à compter du 1^{er} avril 2011, pour une durée de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Vaillancourt et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise le paiement du contrat avec Otis Canada inc. pour l'entretien de l'ascenseur de l'Édifice de La Matanie, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, au montant de 1 877,64 \$ plus les taxes applicables, soit un montant de 2 158,81 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 236-04-13

ÉDIFICE DE LA MATANIE – AUTORISATION PAIEMENT DE TAXES POUR 2012 ET 2013 – RADIATION DU RÔLE D'UN LOCATAIRE OU OCCUPANT (174.10)

CONSIDÉRANT la démarche effectuée par un locataire (ACEF) et l'obtention d'un statut d'organisme exempté de taxes;

CONSIDÉRANT le certificat de l'évaluateur qui radie l'évaluation du locataire et majore celle de la MRC de 39 000 \$, ce qui a pour effet de transférer les taxes à la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvon Tremblay et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise le paiement des comptes de taxes municipales des années 2012 et 2013 aux montants respectifs de 674,70 \$ et de 690,30 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 237-04-13

PROJET DE POLITIQUE D'ÉCRITURE DE JOURNAL GÉNÉRAL DE LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ont pris connaissance du projet de politique d'écriture de journal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Canuel et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie recommande au Conseil d'adopter la politique d'écriture de journal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 238-04-13

PROJET DE POLITIQUE D'UTILISATION DES VÉHICULES DE LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ont pris connaissance du projet de politique d'utilisation des véhicules de la MRC de La Matanie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Vaillancourt et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie recommande au Conseil d'adopter la politique d'utilisation des véhicules de la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 239-04-13

POLITIQUE D'UTILISATION DES BIENS INFORMATIQUES ET DE GESTION DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES D'INFORMATIONS DE LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ont pris connaissance du projet de politique d'utilisation des biens informatiques et de gestion des échanges électroniques d'informations de la MRC de La Matanie et ont suggéré quelques modifications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie recommande du Conseil d'adopter la politique d'utilisation des biens informatiques et de gestion des échanges électroniques d'informations de la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dossier – Projet éolien régional BSL

Le préfet informe les membres du comité de l'état d'avancement du projet et de l'organisation de rencontres d'information pour les maires et les directeurs généraux, pour les secteurs est et ouest du Bas-Saint-Laurent.

Dossier – Aires protégées au Bas-Saint-Laurent

Le directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme fait lecture du projet de mémoire et répond aux questions des membres du comité. Le sujet sera discuté avec le Conseil en réunion de travail.

Dossier – Élection du préfet au suffrage universel

Les membres du comité conviennent que le sujet sera discuté avec le Conseil en réunion de travail.

VARIA

RÉSOLUTION 240-04-13

SRSI -LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR – CONTRAT XEROX

CONSIDÉRANT la relocalisation des bureaux du service régional de sécurité incendie au 3^e étage de l'Édifrice;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure un contrat de location pour un appareil XEROX WorkCenter 4250X incluant le contrat de service complet et l'installation réseau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Vaillancourt et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise la directrice générale à signer le contrat de location de 60 mois avec XEROX pour un Workcenter 4520X, au montant de 77,83 \$ par mois, plus les taxes applicables, lequel prévoit des paiements trimestriels et le coût fixe de 0.0150 \$ par impression et le service d'entretien complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 241-04-13

Il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 16 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

Pierre Thibodeau
Préfet

(signé)

Line ROSS, M.B.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

Pierre Thibodeau, préfet